



Alter Eco Santé - 7 impasse du Pradié
31270 Villeneuve Tolosane - France
05.34.46.03.76
contact@alterecosante.net
www.alterecosante.net

FORMATION

ACTEUR PRAP2S

Formation Certifiante* - Certificat valable 24 mois

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique
Secteur sanitaire et médico-social

RÉFÉRENCE : F-PRAP2S

DURÉE : 28h réparties si possible sur 3 semaines -
Éligible aux budgets de formation OPCO

DEVIS : Sur demande

TARIF INDICATIF : 2880 € Net de taxe - Hors frais
annexes (Déplacement formateur, frais d'hébergement,
location de salle et du matériel, etc...)

LIEU DE FORMATION : Intra entreprise / Sur site

DÉLAIS D'ACCÈS : Sous 8 semaines à compter de la
signature du devis

ACCESSIBILITÉ - PSH : Merci de nous contacter pour
évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ : 763 108 195 31 - Cet
enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

CONCEPTEUR : Alter Eco Santé - Organisme de
Formation certifié QUALIOPI

DATE DE MISE À JOUR : 12/02/2024



LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- + Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement
- + Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- + Participer à la maîtrise du risque dans l'établissement et à sa prévention
- + Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi

*CERTIFICATION :

Délivrance d'une attestation individuelle de formation et d'un certificat d'acteur PRAP2S à l'issue de la formation sous réserve de présence à l'ensemble de la formation et de réussite aux épreuves certificatives.
Une formation Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) doit avoir lieu avec un intervalle maximal de 24 mois.

ÉPREUVES CERTIFICATIVES :

VALIDATION DES DOMAINES DE COMPÉTENCES 1 À 3 :

Observation et analyse d'une situation de travail en lien
avec le secteur d'activité (40 min)

VALIDATION DU DOMAINE DE COMPÉTENCE 4 :

Évaluation pratique avec mise en œuvre d'un accompagnement
(10 min) suivi d'un échange (5 min) : capacité d'un candidat à
accompagner la mobilité de la personne aidée

FORMATEURS

Formateurs PRAP2S
Ergothérapeute

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Personnel soignant ou personnes
amenées à mobiliser des patients
ou des résidents des établissements
sanitaires et sociaux

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Séquences vidéos
Aides techniques au transfert
Livret individuel

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chan KEU-RIFFI

Groupe de 8 à 10 personnes max.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, ateliers pratiques,
mises en situation, étude de cas,
travaux de groupe, mutualisation
d'expériences et des pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuves certificatives

Pas de pré-requis de niveau



Alter Éco Santé - 7 impasse du Pradié
31270 Villeneuve Tolosane - France
05.34.46.03.76
contact@alterecosante.net
www.alterecosante.net

FORMATION

ACTEUR PRAP2S

Formation Certifiante* - Certificat valable 24 mois

*Prévention des Risques liés à l'Activité Physique
Secteur sanitaire et médico-social*

RÉFÉRENCE : F-PRAP2S

DURÉE : 28h

Éligible aux budgets de formation
OPCO

Qualiopi
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

1

COMPRENDRE L'INTÉRÊT DE LA PRÉVENTION ET LE DISPOSITIF PRAP

- Les enjeux
- Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles
- Comprendre la démarche PRAP
- Comprendre le mécanisme d'apparition des dommages
- Les différents risques

2

ANALYSER UNE SITUATION DE TRAVAIL

- Fonctionnement du corps humain et ses limites
- Reconnaître une situation de travail complexe
- Décrire les différents éléments de la situation de travail et les organiser
- Observer sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain

3

ANALYSER LES CAUSES ET PROPOSER DES PISTES DE SOLUTIONS

- Lister les dangers
- Situer les contraintes physiques, mentales et émotionnelles
- Proposer des pistes d'amélioration en lien avec la baisse de la sinistralité AT/MP (Accident de Travail et Maladie Professionnelle) et avec les principes de prévention
- Communiquer et être force de proposition

4

SAVOIR ACCOMPAGNER LA MOBILITÉ (ALM)

- Identifier les enjeux d'un accompagnement
- Séquencer les déplacements naturels
- Choisir et utiliser les Aides Techniques au Transfert au regard des situations
- Analyser et évaluer la situation d'un accompagnement
- Mettre en œuvre un accompagnement en appliquant les principes de prévention